



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

finances

Question écrite n° 90880

Texte de la question

M. Jean-Jacques Urvoas attire l'attention de Mme la ministre de la décentralisation et de la fonction publique sur la teneur de la dernière note de conjoncture de la Banque postale relative aux finances locales (novembre 2015). Il en ressort notamment que 18 % des communes françaises (représentant 25 % de la population) ont un ratio de désendettement supérieur à 10 ans, et peuvent dès lors être considérées comme étant « en zone de vigilance, voire d'alerte ». Si la crise de liquidités des années 2012-2013 est désormais achevée, souligne l'étude, s'y est aujourd'hui substituée une crise de solvabilité, « à tel point que certaines collectivités, qui affichent une faible capacité de désendettement et une baisse de l'autofinancement, auront du mal à trouver des financements ». De fait, il s'agit là d'un enjeu essentiel pour les années à venir. Il l'interroge en conséquence sur les mesures envisagées par le Gouvernement afin de permettre aux collectivités territoriales de reconstituer des marges d'autofinancement suffisantes dans les meilleurs délais.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Urvoas](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90880

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : Décentralisation et fonction publique

Ministère attributaire : Fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 novembre 2015](#), page 8123

Question retirée le : 1er mars 2016 (Fin de mandat)